

La coopération transfrontalière En Champagne-Ardenne/Wallonie

Jeudi 18 mai 2017, Metz

Alexandre MAJERCSIK

Champagne-Ardenne / Wallonie



- **Inclue dans l'espace INTERREG France-Wallonie-Flandre** (Côté français : Région Hauts de France et Départements des Ardennes et de la Marne pour la région Grand Est)
- **Géographie et économie du FWVI:**
 - **62 000 km²**
 - **10 M habitants**
 - Le PIB de la zone de coopération en 2009 s'établit à 2,2 % du PIB de l'UE

Un peu d'Histoire, d'hier à aujourd'hui

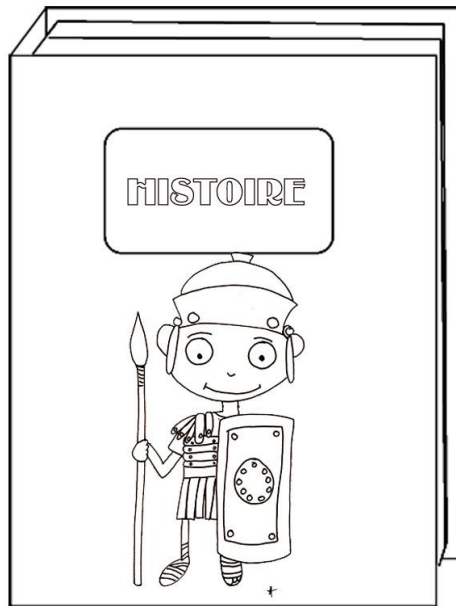
Les débuts : dès 1991 au sein du programme interreg France-Wallonie-Flandres

Les dates et événements clés de la coopération :

- 6 février 2001: signature du protocole de collaboration entre le gouvernement Wallon et l'ex région Champagne-Ardenne
- 20 mars 2012: déclaration d'intention de coopération renforcée

Les caractéristiques de la coopération aujourd'hui :

- Les points forts** : Une longue tradition de coopération et des problématiques similaires
- Les points faibles** : Une collaboration d'intention sans moyens financiers dédiés
- Les enjeux** : répondre aux besoins des habitants, avoir une réflexion commune pour un développement convergent.



Le cadre institutionnel global

Les institutions transfrontalières :

Le Comité plénier

- ✓ Réunit annuellement les instances politiques
- ✓ Rôle : valider les activités des groupes de travail, fixer les objectifs de la coopération

Le Comité technique

- ✓ Composé de techniciens désignés, de représentants des membres du Comité plénier
- ✓ Rôle : affiner le cadre stratégique, l'assortir d'un programme d'action

Les groupes de travail transrégionaux

- ✓ Composés d'opérateurs et de partenaires de terrain
- ✓ Rôle : favoriser la mise en commun des compétences et expériences variées des opérateurs et partenaires de terrain

Les structures transfrontalières :

L'Espace métiers transfrontalier de Vireux-Molhain

INTERREG France-Wallonie-Flandre



Enveloppe : 169,9 M€ FEDER

Projets approuvés :

75 projets / 83M€ FEDER / taux de programmation : 53%

Thèmes de coopération :

1/ Recherche, innovation, transfert de technologies

31 projets adoptés, pour 65 M€, dont 36 M€ de FEDER

2/ Compétitivité des PME

12 projets adoptés, pour 31 M€, dont 16 M€ de FEDER

3/ Patrimoine, ressources naturelles, gestion des risques

23 projets adoptés, pour 43 M€, dont 22M€ de FEDER

4/ Cohésion sociale, santé, formation et emploi

9 Projets adoptés, pour 18 M€, dont 9 M€ de FEDER

Merci pour votre attention !
Vielen Dank !